



**ARCHE HAITI**  
**PLAN STRATEGIQUE**  
**2016-2019**

**A**ccueillir les Amis avec toute la chaleur d'Haïti et dans l'authenticité

**R**épondre à tous leurs besoins dans la dignité et avec professionnalisme

**C**élébrer leur don unique d'humaniser et de transformer le monde

**H**onorer Dieu à l'œuvre dans nos foyers-modèles

**E**xalter les valeurs fondatrices de l'Arche Internationale : la mutualité, le donner et le recevoir

*Ginette Maguet*  
*Port-au-Prince*  
*Septembre 2015*

**Septembre 2015**



## I. INTRODUCTION

En cette année 2015, l'Arche Haïti célèbre ses 40 ans d'existence : 40 ans d'engagement pour la dignité, la tolérance, le respect des personnes accueillies. Moment béni pour contempler le chemin parcouru et relever le défi de la continuité. Après 40 ans de fondation, de combats et de réussites, le séisme du 12 janvier 2010 a bouleversé les cœurs, le fragile équilibre de nos infrastructures, nos habitudes. Nos amis de Carrefour ont vécu sous les tentes pendant 12 mois environ, pendant que les plus fragiles d'entre eux étaient accueillis à la communauté de Chantal.

Le Conseil Régional du 29-30 octobre 2010 à Camp-Perrin marque notre histoire, peut-être parce que c'est bien la première fois que « discernent » ensemble Antoine de l'Arche Chantal, Bernadette de l'Arche Carrefour, un groupe de responsables et d'assistants des deux communautés, une délégation des membres du Conseil d'Administration, notre coordonnatrice déléguée, Isabelle Robert, et Père Godefroy Midy, Jésuite, ami de l'Arche. Invités à mettre des mots sur des réponses à des questions portées par chacun et chacune depuis si longtemps : Quel est l'Avenir de l'Arche Haïti ? Est-ce que l'Arche a une place en Haïti ? Où peut-on l'amener ? Quel avenir pour ces deux communautés au court, au moyen et au long terme ? Quels sont les besoins actuels de nos deux communautés qui nous interpellent aujourd'hui dans un contexte post-séisme, dans cet environnement fragilisé, toujours si menaçant par les catastrophes naturelles et celles que nous produisons nous-mêmes par l'abandon de notre responsabilité humaine ? Si nous avons à fonder l'Arche aujourd'hui en Haïti, quoi et comment faire ? Comment répondre aux besoins d'accueil, comment construire le milieu de vie, comment mieux assurer la dignité par le travail ? Quelles seraient les nouvelles orientations pour les enfants et les ados accueillis ? Quelle école pour quels élèves ? La méthode ignacienne de discussion et d'écoute active a libéré la parole et ouvert l'intelligence du cœur et de l'esprit. C'est alors que nous avons commencé à parler d'un changement nécessaire.

Pour faire suite à ce Conseil Régional, l'appui de l'Arche Internationale se concrétise : Patrick Fontaine, notre Coordonnateur International et Zoel Breau de l'Arche Canada nous rendent visite en octobre 2013. Un nouveau coordonnateur délégué Stanislas Dubourg prend la relève d'Isabelle Robert pour nous soutenir dans notre quête de réponses.

Notre démarche s'est inscrite dans les convictions suivantes :

- Le choix du Conseil d'Administration, des membres des communautés, en communion avec l'Arche Internationale en la personne de son délégué Stanislas Dubourg, c'est de regarder les prochaines années de nos communautés avec les yeux de l'expérience mais aussi en quête d'un avenir que nous voudrions tous lumineux pour l'Arche Haïti. Le terme et la démarche choisis se nomment bien **REFONDATION**.
- Refonder l'Arche, c'est nous replonger au cœur de notre histoire personnelle, renommer la culture et les valeurs haïtiennes et les valeurs de notre pays en regard de

la vulnérabilité, définissant dans un premier temps l'IDENTITE de l'Arche Haïti, en second lieu notre MISSION, pour finir par la définition du nouveau MODELE COMMUNAUTAIRE viable pour l'Arche Haïti. L'Identité Mission et les valeurs de l'Arche Internationale demeurent notre boussole.

- C'est une étape cruciale parce qu'elle nous permet de pénétrer au cœur de la démarche, en nous analysant nous-mêmes, dans la prière et la conversation spirituelle, et dans une réflexion éclairée et dynamique de construire un PLAN dit STRATEGIQUE qui doit être notre boussole, pour les prochaines années de refondation.

*Le document intitulé « L'Arche Haïti, vers la Refondation » décrit en détail le chemin parcouru en 2014 – 2015, préparatoire à l'écriture de ce plan stratégique.*

## II. ENONCE D'IDENTITE MISSION DE L'ARCHE INTERNATIONALE

En toile de fond se trouve l'énoncé IDENTITE MISSION de l'Arche Internationale qu'il est utile et indispensable de renommer ici :

### ✚ Notre Identité

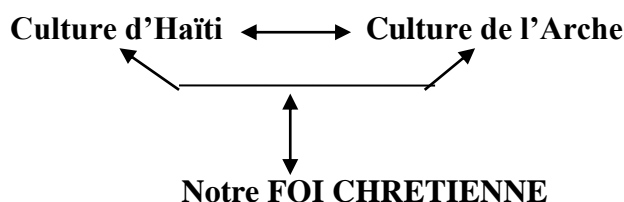
*Ensemble, que nous ayons ou non un handicap intellectuel, nous partageons notre vie dans des communautés membres d'une Fédération internationale. Les relations mutuelles et la confiance en Dieu sont au cœur de notre engagement. Nous affirmons la valeur unique de chaque personne et notre besoin les uns des autres.*

### ✚ Notre Mission

Dans nos communautés, dans nos pays et au niveau de la Fédération, nous travaillons ensemble pour :

- *Faire connaître le don des personnes avec un handicap intellectuel, qui se révèle à travers des relations mutuelles, sources de transformation.*
- *Développer un environnement communautaire qui réponde aux besoins changeants de nos membres, en demeurant fidèles aux valeurs essentielles de notre histoire fondatrice.*
- *S'engager dans nos cultures respectives et travailler ensemble à construire une société plus humaine.*

- ✚ L'Identité-Mission de l'Arche-Haïti refondée doit se baser sur un processus d'inculturation, qui doit faire interagir la culture haïtienne, celle de l'Arche et notre foi chrétienne.



### III. ENONCE D'IDENTITE MISSION ET VISION ET VALEURS DE L'ARCHE HAITI

✚ A la session de septembre 2014, l'assemblée a validé l'énoncé de notre **IDENTITE MISSION**, comme communauté faisant partie intégrale de la grande famille de l'Arche en tant que Fédération, mais en même temps enracinée dans notre culture et répondant aux besoins de notre pays

Pour faciliter la synthèse de nos réflexions et afin de s'assurer de sa validité, rappelons que la rédaction de la version finale avait été confiée au Comité Organisateur... *Ce texte affirme avec force l'identité haïtienne de L'Arche, les valeurs partagées par ses membres, une notion d'appartenance plus large que celle qui recouvre strictement ceux qui vivent sous le même toit ; avec une mission tournée vers la société (développer des foyers modèles, s'engager dans la voie du plaidoyer, transformer les mentalités). Le texte se réfère au « Lakou », modèle communautaire rural qui fait partie de la tradition haïtienne. ( Stanislas Dubourg , 21 octobre 2014)*

L'énoncé d'Identité Mission, de l'Arche Haïti qui suit a été validé par l'Arche Internationale.

✚ Les éléments fondamentaux de l'**IDENTITE de L'ARCHE HAÏTI** sont les suivants :

- ✓ **Notre identité est Haïtienne avec des valeurs haïtiennes qui rejoignent l'esprit de Jean Vanier**
- ✓ **Notre langue est le créole, de manière prédominante**
- ✓ **Nous avons Foi en Dieu.**
- ✓ **Nous partageons tous - personnes avec ou sans handicap, vivant ou non en communauté - les valeurs de respect, d'inclusion et de solidarité**

**A travers la mise en pratique des valeurs fondatrices de l'Arche Internationale (don de soi, compétences et mutualité), l'Arche Haïti est appelée dans sa MISSION à :**

- 1. Affirmer et à partager notre Identité en témoignant de Dieu d'une manière typiquement haïtienne d'être et de « vivre avec » dans la proximité**
- 2. Accueillir et à répondre aux besoins des Amis en :**
  - **Leur témoignant un respect et un amour authentiques**
  - **Leur offrant un cadre sécurisant et des conditions de vie saines et dignes**
  - **Leur fournissant des services professionnels variés et de qualité**
  - **Leur procurant des activités productives et des occasions de grandir et de se développer**

3. **Développer en Haïti des foyers- modèles, lieux d'espérance où circulent la fraternité, la solidarité et le sentiment de « Lakou »**
4. **S'engager résolument dans un plaidoyer pour l'inclusion des personnes avec handicap intellectuel et pour la reconnaissance de la valeur et des droits des personnes vulnérables**
5. **Transformer les mentalités afin d'offrir au pays d'Haïti un ancrage, un enracinement et une conscience d'appartenance.**

Une version créole a été également élaborée et adoptée comme suit :

### **ENONSE IDANTITE AK MYSYON LACH DAYITI**

**An tan lap mete an pratik valè Lach Entenasyonnal yo, LACH AYITI vle**

- ✓ **Deklare idantite ayisyen nou**
- ✓ **N ap fe temwayaj fwa nou nan Bondye**
- ✓ **N ap akeyi , epitou nap reponn a bezwen zanmi yo , nan respè, nan lanmou, nan sekirite, ak konpetans, epitou nan travay ki rantab pou yo grandi**
- ✓ **Nou vle devlope fwaye modèl kote nou jwenn kole zepòl , kote nou viv kom frè ak sè, tankou non yon gwo lakou**
- ✓ **N ap fè pledwaye pou dwa moun andikape , zanmi yo, epitou pou rekonesans valè ak dwa moun ki fragil yo**
- ✓ **N ap travay pou transfòmè mantalite sosyete a, pou nou ofri chak moun nan peyi Dayiti bon jan rasin ak konsyans li se natif natal tout bon vre**

### **VISION POUR L'ARCHE HAITI**

Une synthèse des points de convergence qui sont apparus sur la Vision de l'Arche a été soumise à la validation des participants

- Souci premier : le bien-être des Amis
- Articuler Rêve et réalisme (nos limites)
- Rester fidèle à l'Identité de l'Arche
- Maintenir des liens forts avec l'Arche Internationale (universalité) et offrir le Modèle Lakou à celle-ci

### **ELEMENTS DE CETTE VISION**

1. S'engager dans un plaidoyer actif pour sensibiliser à l'annonce de l'Arche, trouver le support nécessaire et contribuer à changer les mentalités (une Arche "plaideuse" en faveur des handicapés)
  - Avoir une mentalité de missionnaire
  - La 1ère annonce, c'est l'agir de ses membres. En nous voyant vivre, on se demande qui nous sommes (car notre Identité Mission est tellement intériorisée et personnalisée)
  - Accroître la visibilité de l'Arche (Campagne de promotion agressive / ex : festival avec des artistes)
  - Avoir un signe distinctif

2. Intégrer l'Arche davantage dans les communautés
  - Plus d'ouverture sur l'extérieur (sorties et déplacements, activités récréatives...)
  - Renforcer les partenariats (Etat, associations, églises, conseils communautaires...)
  - Intégrer le Comité de Suivi et d'Evaluation pour veiller à l'application des lois et mesures en faveur des handicapés
3. Construire une Arche Haïti indépendante financièrement (moins de précarité / accroissement des ressources matérielles, financières, humaines, professionnelles, psychologiques)
  - Renforcer les Ateliers, avoir des Ateliers plus modernes, développer les Ateliers en véritables entreprises, mettre en valeur la capacité productive des Amis
  - Développer des activités génératrices de revenus (ex : production agricole et artisanale, nouveaux ateliers, centre de retraite et de recollection, tourisme écologique, take out, élevage de cabris, articles religieux...)
  - Relancer les structures étatiques pour retrouver la subvention accordée auparavant.
4. Renforcer la Structure administrative / Conseil rajeuni et diversifié / Membres du Conseil d'Administration plus actifs et plus compétents / Conseil d'Administration et Bureau exécutif plus engagés, plus impliqués, plus passionnés, plus disponibles
  - Disposer de procédures et d'instruments de gestion pour délimiter les rôles et responsabilités / Avoir des outils d'évaluation
  - Avoir d'autres personnes plus impliquées, plus compétentes / Avoir davantage recours aux assistants, à des bénévoles
  - Solidifier les liens avec les Conseils communautaires / Aider ces Conseils à se renforcer et à être plus engagés, plus impliqués.
5. Donner la priorité à l'accueil des Amis / Offrir des conditions de vie saines et dignes dans les foyers (sécurité et liberté) / Sortir de l'austérité, de la routine, être créatif (Une Arche où les Amis sont débordants de joie, d'activités et de vie).
6. Former et encadrer les responsables et les Assistants (au niveau du savoir, savoir faire, savoir être, savoir vivre avec) / Avoir une bibliothèque

## **NOS VALEURS**

Cette **VISION** s'appuie sur des **VALEURS**

:

- Œcuménisme
- Spiritualité
- Foi en Dieu
- Amour
- Respect
- Inclusion
- Solidarité
- Sentiment de Lakou
- Vie communautaire fraternelle
- Familiarité entre tous
- Respect des droits de tous (attention spéciale pour les assistants).

## IV. OBJECTIFS DU PLAN STRATEGIQUE

NOUS RETENONS QUE :

L'ARCHE HAITI a besoin de *renouveau*, d'un grand changement, réaliste, réel et profond. Ce changement devrait s'appuyer sur les objectifs suivants :

- La Recherche de professionnalisme et de compétences au niveau des ressources humaines :
  - *priorité à la restructuration des Ressources Humaines et du volet administratif*
  - *Une nouvelle façon de voir la Communauté (compétence et engagement)*
  - *Changement de paradigme au niveau du CONSEIL D'ADMINISTRATION renouvelé et dynamique*
  - *Besoin de compétences, de recrutement de nouveaux responsables qualifiés et engagés*
- L'Autonomie financière par le biais de la mise en place de projets générateurs de revenus
- Le Développement et mise en place de structures appropriées, avec des procédures souples, adaptées et partagées par tous : *il faut sortir de la précarité, sortir de l'informel*
- Le Développement et amélioration de l'existant (*écoles, centre de réhabilitation, ateliers...*)
- La Consolidation des services existants au niveau des Communautés, sous une forme appropriée (maintien de l'existant à **Carrefour** : école, salle de réhabilitation, ateliers, mise en place d'une antenne dynamique et productive à Chantal)
- Le Développement de protocoles de partenariat et de coopération avec les organismes locaux et étrangers : *travailler en réseaux, accroissement de la visibilité de l'Arche*
- L'innovation afin d'éviter la duplication avec les activités de groupes et institutions déjà existants et performants.
- La cohérence et la complémentarité avec des institutions publiques et privées partageant les objectifs de l'Arche
- La mise en réseau en nouant des alliances avec des organisations ayant une importante représentation au niveau national, régional et international.
- L'investissement dans des résultats significatifs pouvant être mesurés par des preuves tangibles de changement ou d'atteinte des objectifs.



## V- CONTENU DU PLAN STRATÉGIQUE

Les orientations stratégiques constituent les grands thèmes sur lesquels l'Arche a choisi de concentrer ses énergies en vue de concrétiser sa vision et être ainsi en meilleure position pour s'acquitter pleinement de sa mission. Les volets d'intervention ou axes stratégiques découlent du contenu retenu pour le nouveau **MODELE COMMUNAUTAIRE**. Ils s'énoncent comme suit

- **Relocalisation de la communauté de Carrefour dans une zone résidentielle de Port-au-Prince.**
- **Relocalisation de la Communauté de Chantal aux Cayes**
- **Ouverture d'une Antenne mobile de l'Arche à Dos Palais ou à Hinche**
- **Mise en place des activités génératrices de revenus**
- **Restructuration des services existants : petites écoles, salle de réhabilitation**
- **Développement professionnel des ressources humaines et renforcement institutionnel**

Pour chacun des volets d'intervention, l'Arche s'est fixée des objectifs précis pour la période 2016-2019. Le degré d'atteinte de ces objectifs sera mesuré par le biais d'indicateurs pour lesquels des cibles annuelles ont été établies. Pour assurer la concrétisation des objectifs établis pour chacun des volets, la Fondation a identifié des axes d'intervention spécifiques, représentant les moyens concrets qu'elle privilégiera pour atteindre ces objectifs.

Chaque volet d'intervention sera accompagné des éléments suivants :

- Problématique
- Objectifs à atteindre
- Axes d'intervention spécifiques
- Indicateurs et cibles

### CONTENU DES VOLETS D'INTERVENTION

- **VOLET 1 : Relocalisation de la communauté de Carrefour dans une zone résidentielle de Port-au-Prince.**

#### 1.1 Problématique

La zone de Carrefour, autrefois résidentielle, est devenue au cours des ans surpeuplée et insécure : insécurité de la zone est réelle tant au point de vue sismique que social, politique et environnemental. La communauté ne peut épanouir valablement dans un milieu à risques multiples. Un environnement calme et serein est recherché (zone résidentielle) où les risques sismiques seraient amoindris, situé à proximité des services de base essentiels, desservi par le transport public.

Par ailleurs, nos discussions ont fait souligner le manque de liberté chez les assistants de rester ou de quitter l'Arche par crainte de ne pas trouver un autre emploi, le manque de synergie entre les communautés de Carrefour et Chantal, porteuse l'une et l'autre de la même vision. La routine et le manque de créativité constituent des freins à une communauté heureuse et détendue, où chacun trouve sa place en toute quiétude

## 1.2 Objectifs à atteindre :

**Mettre en œuvre toutes les mesures administratives, financières et dans le domaine des ressources humaines capables de relocaliser adéquatement la communauté de l'Arche Carrefour, sur un site approprié, correspondant aux critères définis et à la nouvelle vision d'une Arche Haïti renouvelée**

## 1.3 Axes d'intervention spécifiques (objectifs spécifiques)

1.3.1. Développer et mettre en place de structures appropriées, avec des procédures souples, adaptées et partagées par tous : il faut *sortir de la précarité, sortir de l'informel*

1.3.2. Rechercher et acquérir un nouveau site à proximité des services de base essentiels, de la communauté de Carrefour, une zone résidentielle et où les risques sismiques sont amoindris

1.3.3. Rechercher des fonds nécessaires à l'acquisition du nouveau site

1.3.4. Consolider les services existants au niveau des Communautés, sous une forme appropriée (maintien de l'existant à **Carrefour** : école, salle de réhabilitation, ateliers)

1.3.5. Préparer les membres de la communauté de Carrefour, les amis de la communauté au changement par une transition adaptée et progressive

**Des indicateurs de résultats seront retenus dans le Plan Opérationnel (Plan d'action) pour chacun des axes ou volets d'intervention**

- **VOLET 2 : Relocalisation de la Communauté de Chantal aux Cayes**

## 2.1 Problématique

- En dépit d'un environnement agréable, accueillant et sécuritaire, la communauté de Chantal est jugée isolée des services essentiels de base, des ressources humaines compétentes pour son développement optimal. Le personnel souffre d'un manque de

formation et d'accompagnement professionnel. L'annonce et le rayonnement de la communauté demeurent faibles. A cause du haut taux de chômage dans la commune, on observe un manque de liberté chez les assistants de rester ou de quitter l'Arche . A cause de l'isolement dont souffre la communauté de Chantal, nos ``amis` participent de manière limitée à certaines activités sociales et récréatives. Les ressources demeurent précaires.

## **2.2 Objectif à atteindre**

Mettre en œuvre toutes les mesures administratives, financières et dans le domaine des ressources humaines capables de relocaliser la communauté de l'Arche Chantal dans la ville des Cayes

## **2.3 Axes d'intervention spécifique (objectifs spécifiques)**

- 2.3.1 Développer et mettre en place de structures appropriées
- 2.3.2. Rechercher et acquérir un nouveau site à proximité des services de base essentiels aux Cayes
- 2.3.3. Rechercher les fonds nécessaires à l'acquisition du nouveau site
- 2.3.4. Préparer les membres de la communauté de Chantal, les amis de la communauté au changement par une transition adaptée et progressive

## **Des indicateurs de résultats seront retenus dans le Plan Opérationnel (Plan d'action) pour chacun des axes ou volets d'intervention**

- **VOLET 3 : Mettre en place des activités génératrices de revenus**

## **3.1- Problématique**

Malgré leur place dans l'économie locale et nationale, la plupart des micro, petites et moyennes entreprises font face à des difficultés qui limitent leur capacité à accroître leur compétitivité et leur revenus. Parmi les principaux obstacles, on retrouve: (i) une faible capacité de production et des produits de faible qualité; (ii) de faibles capacités organisationnelles et entrepreneuriales ; Les modes de production et de transformation agricoles obsolètes, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles sont des obstacles au développement d'activités économiques productives. Les ateliers de Carrefour et de Chantal produisent peu et de manière artisanale. Les revenus sont maigres et parfois déficitaires, alors que les communautés manquent de financement adéquat et de ressources humaines compétentes. L'analyse coûts bénéfice reste à déterminer. Le choix de la production parfois se révèle inapproprié et la rentabilité financière laisse à désirer.

### **3.2- Objectif à atteindre**

Renforcer la productivité et la compétitivité de micros entreprises des communautés

### **3.3- Axes d'intervention spécifique**

3.3.1 Doter les ateliers de capacités légales, managériales et technologiques (analyse coûts bénéfiques, analyse de marchés, plan d'affaires etc..)

3.3.2 Habilitier les ateliers à mener, en synergie, des actions d'approvisionnement en matières premières, de promotion et de commercialisation de leurs produits.

3.3.3 Valoriser l'image de l'Arche et augmenter les ventes à travers la foire annuelle

### **Des indicateurs de résultats seront retenus dans le Plan Opérationnel (Plan d'action) pour chacun des axes ou volets d'intervention**

- **VOLET 4 : Ouverture d'une Antenne mobile de l'Arche à Dos Palais ou à Hinche**

## **4.1. Problématique**

Il est commun de dire (cette thèse est soutenue par des experts haïtiens et étrangers) que les failles sismiques ne traversent pas cette région du pays qu'est le Plateau Central et qu'elle serait un peu plus à l'abri de secousses sismiques dévastatrices comme celles qui ont secoué le département de l'Ouest en 2010. Aussi, après le séisme du 12 janvier 2010, cette zone avait été ciblée comme zone de relocalisation ou d'extension de l'Arche en Haïti,. Plusieurs démarches ont été initiées dans ce sens et la réponse d'institutions et ou de personnalités surtout du monde religieux nous ont conforté dans l'idée d'offrir des services aux personnes avec handicap de ce département géographique.

L'accueil chaleureux et immédiat d'un tel projet par la Congrégation des Petits Frères et Sœurs de l'Incarnation du Frère Armand nous a conduits à retenir non pas l'idée de l'ouverture pressante d'une nouvelle communauté mais à choisir, faute de ressources humaines et financières d'avancer par étapes dans la mise en place de services à caractère permanent. De plus , un groupe de personnes de Hinche nous a accompagnés, avec enthousiasme et fidélité tout au long de nos réflexions sur la Refondation. Il nous apparait, comme une justification normale, d'organiser une présence limitée mais signifiante au niveau de cette région, mais avec un objectif précis et réaliste

## **4.2. Objectifs à atteindre**

Prendre toutes les mesures administratives, financières et humaines afin de mettre en place une Antenne mobile, dans l'esprit de notre Identité Mission et de notre Vision d'une Arche renouvelée.

### **4.3. Axes d'intervention spécifique (objectifs spécifiques)**

- 4.3.1. Définir les objectifs d'une telle structure, ses tâches et ses aspects organisationnels
- 4.3.2. Elaborer un plan d'actions (projet pilote) pour l'ouverture de cette antenne mobile
- 4.3.3. Recruter les ressources humaines qualifiées et disponibles pour les tâches
- 4.3.4. Mettre à la disposition du (de la) responsable les instruments et matériels, les ressources, le soutien pour la mise en place de l'antenne
- 4.3.5. Evaluer périodiquement les obstacles, et- ou les avancées positives à la mise en place dudit projet pilote

### **Des indicateurs de résultats seront retenus dans le Plan Opérationnel (Plan d'action) pour chacun des axes ou volets d'intervention**

## **VOLET 5. Restructuration des services existants : petites écoles, salle de réhabilitation**

### **5.1. Problématique**

Les structures existantes des deux communautés avant la relocalisation, ont vocation à demeurer et à s'améliorer au sein du nouveau modèle communautaire.

#### 1.. Les écoles :

Les élèves qui fréquentent l'école Kè Kontan doivent recevoir les meilleurs services adaptés à leur potentiel pour garantir leur épanouissement humain et intellectuel. Actuellement, un curriculum adapté n'existe pas. Les résultats de cette scolarité manquent de clarté et de rigueur. Les enseignants manquent de qualification et de support pédagogique approprié pour leurs tâches. Les parents d'élèves font montre de fortes attentes vis-à-vis la scolarité de leurs enfants, attentes que l'équipe pédagogique, par manque de formation, ne semble pas toujours en mesure de partager avec eux dans la transparence et la vérité.

Par ailleurs, les moyens financiers précaires limitent le recrutement d'enseignants qualifiés, aptes à enseigner valablement afin de répondre aux besoins spécifiques des élèves à besoins spéciaux.

#### 2. La salle de réhabilitation

Les services de physiothérapie ne sont offerts qu'aux élèves de l'école Kè Kontan. La création de cette salle visait également la clientèle en besoin suite au séisme du 12 janvier, au niveau de la communauté at large de Carrefour. Cet objectif peut être atteint avec l'ouverture d'une clinique, de la présence de personnel médical et physio qualifiés et compétents, avec l'idée d'offrir des services à moindre coût à la clientèle visée, objectif qui a pris un sérieux retard, par manque de planification et de ressources disponibles.

## **5.2. Objectif général**

**Améliorer les structures et offrant les services d'assistance au niveau des communautés**

## **5.3. Objectifs à atteindre**

- Mettre en place des services pédagogiques de qualité, au niveau des deux écoles de Carrefour et de Chantal
- Améliorer et étendre les services de qualité de réhabilitation motrice aux membres de l'Arche de Carrefour et à de nouveaux clients en besoin de la région de Carrefour
- Rechercher et mettre en place les mesures de revalorisation des structures existantes à Chantal (atelier, nouveaux bâtiments de l'école, clôture, panneaux solaires etc..)

### **1.3. Axe d'intervention spécifique (objectifs spécifiques)**

5.3.1. Réviser le curriculum d'enseignement adapté à tous les niveaux de scolarité

5.3.2. Recruter des enseignants qualifiés en enseignement spécialisé

5.3.3. Rechercher et obtenir un permis provisoire d'enseigner pour les enseignants

5.3.4. Obtenir une accréditation du MENFP

5.3.5. Evaluer périodiquement l'évolution de la performance des élèves tant au niveau pédagogique que moteur

5.3.6. Rechercher la contribution et la participation des parents d'élèves

## **VOLET 6. Développement professionnel des ressources humaines et renforcement institutionnel**

---

### **6.1. Problématique**

Les discussions tenues au cours de nos sessions de réflexions ont mis en lumière l'impérieuse nécessité d'accorder une attention particulière au développement des ressources humaines des communautés : responsables, assistants, personnel administratif. A titre d'exemples, les services pédagogiques délivrés au niveau des écoles, les services de réhabilitation motrice, la gestion de projets réclament des habiletés et des compétences particulières qui font défaut actuellement. Des actions ont été suggérées dans le sens de recrutement des personnes non seulement compétentes mais également imbues de la Mission et de la Vision de l'Arche.

Par ailleurs, certaines structures organisationnelles, comme le Bureau Exécutif, mises en place après le séisme, très utiles à la gestion de fonctions dévolues au Conseil d'Administration, apparaissent comme devant évoluer dans le sens de la nouvelle vision dessinée au cours de nos travaux. Les communautés sont appelées à redynamiser les trois dimensions des valeurs fondatrices de l'Arche Internationale : dimension professionnels, spirituelle et communautaire. La question des réfugiés employés de l'Arche toujours présents sous les tentes nous interpelle et demande une recherche de solution humaine et administrativement viable. D'autres aspects administratifs liés au statut, aux tâches et contrats des assistants doivent sortir de la gestion informelle actuelle pour être revus et formalisés.

## **4.2. Objectifs général**

**Mettre en place et renforcer les instances de gestion de l'Arche Haïti tant au niveau des communautés qu'au niveau du Conseil d'Administration**

## **4.3. Objectifs spécifiques**

- 4.3.1. Définir et mettre en place un programme de formation continue des personnels de la communauté, apte à répondre aux exigences des trois dimensions des valeurs fondatrices de l'Arche
- 4.3.2. Définir la nature et le profil des différents postes nécessaires au fonctionnement optimal de la communauté
- 4.3.3. Réviser et actualiser les descriptions de tâches et contrats du personnel
- 4.3.4. Recruter le personnel capable de faire face aux défis de la Refondation (opération de fundraising, direction de communauté, responsable de l'antenne mobile, finances, location ou construction de terrain en vue de la relocalisation etc.).

**Des indicateurs de résultats seront retenus dans le Plan Opérationnel (Plan d'action) pour chacun des axes ou volets d'intervention**

### **REMARQUE**

Le présent document **ARCHE HAITI PLAN STRATEGIQUE 2016-2019** s'accompagne de deux autres documents qui sont :

1. le **PLAN OPERATIONNEL ou PLAN D ACTION** et
2. Le **BUDGET PREVISIONNEL** pour la réalisation du nouveau modèle communautaire de l'Arche Haïti

